

Gestion de l'Eau à Jette

Conseil Communal de Jette, le 31/03/2021

Cher Collège, cher.e.s Conseiller.e.s ,

La semaine du 21 au 28 mars était celle des « Journées bruxelloises de l'Eau », je profite donc de l'occasion pour attirer l'attention du Conseil sur cet enjeu crucial.

La crise climatique dans laquelle nous sommes a et aura des répercussions virulentes sur l'accès à l'EAU et nous impose de repenser à la fois notre gestion et notre rapport à cette ressource essentielle à nos vies.

Dès à présent, nous savons que la Belgique sera entre autre marquée par :

- Des épisodes de sécheresses (canicules) accompagnés de précipitations extrêmes (risques accrus d'inondations) en période estivale
- D'une augmentation globale des précipitations en hiver (risque accrus d'inondations),
- Pénuries d'eau potables potentielles,

Vu l'urgence et l'aspect crucial d'une gestion de l'eau raisonnée et adaptée, je me permets de vous interroger sur les projets, futures réalisations, etc. prévus par la commune pour s'adapter à cette nouvelle contrainte.

Au niveau de l'espace public et du patrimoine :

- Des mesures sont-elles et/ou vont-elles être prises pour **épargner la ressource au niveau du patrimoine communal** (récupération des eaux de pluie, monitoring de la consommation d'eau potable dans les bâtiments communaux, etc.) ?
- De nouvelles mesures, que cela soit en termes **d'aménagement du territoire et de l'espace public**, vont-elles être prises pour réduire **les risques d'inondations** ?
- Y a-t il déjà des effets visibles et quantifiables des aménagements pensés à cet effet (Tram 9, Place Pannenhuis, etc.) ? Si oui, de quel ordre ?

Au niveau de la population :

- Envisage-t-on une amélioration de **l'accès à l'eau potable dans l'espace public**. Si oui, quand et comment ?
- Outre la nouvelle prime « citernes et récupérateurs d'eau », **comment les Jettois sont-ils sensibilisés à épargner l'eau et à réutiliser l'eau de pluie**? De nouvelles pistes sont-elles investies ? (Partage de la ressource, campagne de sensibilisation, etc.)

Merci pour vos retours et votre considération pour cet enjeu essentiel.

Thomas Naessens, Chef de Groupe Ecolo-Groen

Réponse de Bernard Van Nuffel, échevin

Merci pour votre interpellation qui tombe à point nommé après la Journée mondiale de l'Eau du 22 mars et la clôture des Journées Bruxelloises de l'Eau dimanche dernier.

L'eau, qu'elle tombe du ciel ou coule du robinet, est infiniment précieuse. C'est la même eau d'ailleurs : seule la distingue le passage dans le sol jusqu'au captage, ou dans la rivière jusqu'à la centrale de pompage et de traitement.

Comme me le rappelait le professeur Pedro Arrojo, rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Eau, dans un entretien que j'ai eu récemment avec lui, épargner la ressource « eau », don gratuit de la Nature, en la protégeant de la pollution et de la surconsommation, est absolument essentiel pour garantir le droit à l'eau et à la santé des

plus pauvres. En effet, dès qu'il faut dépolluer, généralement à grands frais, une eau contaminée, et l'acheminer sur de grandes distances, cela a un coût qui la rend trop inaccessible aux plus pauvres. Ainsi, pour plus de 2,2 milliards d'êtres humains, le droit à l'eau n'est actuellement pas une réalité.

A tout niveau de pouvoir, nous avons un rôle à jouer pour participer à sa protection et garantir ce droit à l'eau. C'est bien ce à quoi nous nous engageons à Jette. Nous l'affirmons

d'ailleurs politiquement en ayant identifié au sein du Collège la compétence « gestion de l'eau », que j'ai l'honneur et la responsabilité d'exercer.

Venons-en à vos questions, auxquelles je vais répondre par une liste d'actions pour ne pas être trop long.

Au niveau du patrimoine communal :

Placement de citernes et utilisation de l'eau de pluie dans les nouveaux projets.

Exemple : citernes d'eau de pluie pour le nettoyage et les toilettes du Centre Omnisports, grandes citernes pour les serres communales ;

Aménagement de toitures plates végétalisées pour temporiser l'écoulement de l'eau de pluie, protéger les toitures de la surchauffe, augmenter le coefficient de biotope par surface des bâtiments, développer la biodiversité, réduire les risques d'îlots de chaleurs et embellir la ville ; Exemple : toiture du Centre Omnisports (notre plus grande toiture végétale !), de l'école Dageraad, du rez-de-chaussée de l'annexe de la Maison communale, etc.

Dans les bâtiments équipés de dataloggers pour la télésurveillance des chaufferies, connection des compteurs d'eau au système, permettant de monitorer les consommations ;

Dans les projets les plus récents, gestion intégrée des eaux pluviales dont la fraction non réutilisée sera réinfiltrée dans la parcelle. Exemple : nouvelle cour de l'école maternelle Jacques Brel, où l'aménagement de noues d'infiltration se double d'un objectif pédagogique de sensibilisation des tout-petits.

En termes d'aménagement du territoire :

Évolution récente de la législation régionale qui impose aux nouvelles constructions une gestion intégrée de l'eau pluviale sur la parcelle, avec citerne, bassin d'orage privatif, infiltration, et seulement à titre subsidiaire, renvoi de l'excédent à l'égout.

Deuxième phase du projet BrussEAU, dit « BrussEAU Bis », auquel la commune collabore depuis plusieurs années sur la vallée du Molenbeek. Il s'agit à présent de

passer de la théorie à la pratique et aux actions concrètes pour rétablir un maillage bleu de surface sur les bassins versants de la vallée du Molenbeek.

Exemple :

déconnecter de l'égout les descentes d'eau pluviales des maisons qui bordent le parc Roi Baudouin (rues A. Baeck, Dupré, V. Broekaert,...) pour les renvoyer vers la rivière Molenbeek ou ses ruisseaux affluents.

En termes d'espace public :

Intégration « pilote » de la gestion intégrée des eaux pluviales dans certaines parties du chantier du tram 9. Exemple : bassin d'infiltration de 200m³ sous la place du Miroir, désimperméabilisation de plus d'un hectare sur l'avenue de Jette et l'avenue de l'Exposition, utilisation d'une surépaisseur du ballasts des voies de tram comme stockage potentiel d'eau en fond de vallée, raccordement d'une partie des avaloirs en voirie de l'avenue de l'Exposition à un drain souterrain, lui-même directement raccordé au Molenbeek.

Systématisation de la gestion intégrée des eaux pluviales dans les nouveaux projets : place du Pannenhuis, carrefour rues Jules Lahaye, de la Bravoure et Esseghem, parvis de Lojega et square Bla-Bla rue Jules Lahaye, réaménagement complet de la rue JB Moyens, première rue jettoise en gestion intégrale des eaux pluviales sur la surface de la rue grâce à une grande berme centrale en creux, formant un jardin de pluie de plus de 100m de longueur, chaussée de Wemmel aux abords du parc Roi Baudouin, avenue Odon Warland, etc. Sans oublier le grand projet dit « Cimetière de Jette », en collaboration avec la STIB et Bruxelles-Mobilité, qui fera une large part à l'infiltration des eaux de ruissellement.

En ce qui concerne les effets visibles et quantifiables :

La pluie exceptionnelle du 23 juin 2018 n'a plus donné lieu à l'inondation des tunnels sous voies de la rue Toussaint et de l'avenue de l'Exposition, conséquence probable des mesures citées ci-dessus prises sur le tracé du tram 9. Cela mériterait une analyse des flux d'eau dans les collecteurs d'égouts qui sont mesurés par le système FlowBRU pour quantifier précisément cet effet.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable dans l'espace public :

Outre les deux fontaines à boire placées par Bruxelles-Environnement au parc Roi Baudouin de part et d'autre de la rue Toussaint, la commune a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Vivaqua aux 19 communes pour la mise en place d'un réseau de fontaines publiques gérées par Vivaqua pour compte des communes. Il s'agit en fait d'un projet approuvé par le Conseil d'administration de Vivaqua, sur ma proposition, qui vise à se substituer aux communes dont la gestion de fontaines, un domaine très technique, n'est vraiment pas le core-business. Jette s'est portée candidate pour 3 fontaines, à proximité des parcs Huybrechts, Garcet et de la Jeunesse. La mise en œuvre du projet devrait s'étaler de 2022 à 2023.

En ce qui concerne la sensibilisation des citoyens et les nouvelles pistes investiguées :

Nouvelle prime « citernes et récupérateurs d'eau » que vous avez citée ; Informations et des sensibilisations au niveau des potagers individuels et collectifs réalisées ces dernières années (arrosage le soir ou le matin tôt, utilisation de citernes d'eau de pluie, utilisation d'oyas...). Une étude avec l'ULB vient d'ailleurs de se terminer, en collaboration avec les potagers de l'œuvre Royale du Coin de Terre, concernant la gestion de l'eau sur les parcelles.

Par rapport à la population, il n'y a pas encore eu beaucoup de sensibilisations à ce

sujet, mis à part quelques articles dans le journal communal. La nouvelle prime pour l'achat d'un collecteur d'eau de pluie sera un point d'entrée pour de futures sensibilisations à ce sujet, d'autant plus que nous voyons un intérêt marqué de la population pour celle-ci.

Dans le cadre du développement du Plan Climat, Ecores et CO2 Logic sont actuellement en train de travailler au bilan carbone et au bilan des risques de vulnérabilité au changement climatique. Le diagnostic ainsi établi nous permettra de cibler des sensibilisations en fonction des points d'attention qui auront été mis en exergue. La préservation de la ressource eau et la sensibilisation de la population feront partie intégrante des actions du futur Plan Climat. Une ou un conseiller Eau sera engagé dans le cadre du Plan Climat, grâce au subside octroyé à cette fin par Bruxelles-Environnement.

Enfin, l'équipe du contrat de quartier durable Magritte-Esseghem travaille beaucoup sur la sensibilisation à l'utilisation de l'eau. Ils ont mis en place différents projets, comme par exemple le projet « Jardin de Brel » où les élèves de l'école Brel ont travaillé avec Brusseau et un hydrologue de la VUB pour réaliser des plans de récupération de l'eau de pluie et de dispositifs favorisant l'évapotranspiration.

Comme vous le constatez, cher collègues, la liste des actions est déjà longue et pourtant pas exhaustive ! Nous ne manquerons pas de tenir le Conseil informé des prochaines réalisations ou actions de sensibilisations.